



Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 09 octobre 2018

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal du mardi 09 octobre 2018, présidée par Monsieur Patrick Emery.

Le Conseil communal de Jorat-Mézières,

Vu le préavis municipal 08/2018,

après audition du rapport de la commission ad hoc et des finances chargées de son étude, considérant que cet objet a bien été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- a) d'autoriser la Municipalité à procéder à la mise en conformité des installations électriques du Temple de Mézières;*
- b) d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 50'000.- ;*
- c) de financer ce montant par la trésorerie courante ;*
- d) d'amortir l'entier de ce montant par un prélèvement au fonds de réserve N°9282.35.04 aux comptes 2020.*

Ainsi délibéré en séance du neuf octobre deux mille dix-huit.

Le Président,

Patrick Emery



La secrétaire,

Catherine Poncelet